

Image not found or type unknown



## Travaux engagés et vente avant commencement

Par **dedelle**, le **07/04/2008** à **10:50**

bonjour,  
J'ai acheté un appartement il y a 3 ans, un souci de canalisation faisait des infiltrations d'eaux sur un mur. des travaux étaient prévus qui concernaient 3 propriétaires (ahées versées devis signé etc). Celle qui m'a vendu l'appartement m'a dit qu'elle paierait ces travaux puisqu'ils étaient prévus. Entre temps un autre propriétaire a vendu sans parler de ce vice aux nouveaux propriétaires et a récupéré en douce ses ahées, annulant les travaux prévus.  
Il nous faut absolument faire ces travaux pouvons-nous exiger des anciens propriétaires à ce qu'ils paient ces travaux ou incombent-ils aux nouveaux propriétaires.  
De plus la vente de l'autre appartement peut-elle être annulée pour vice caché?  
merci